

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanne Robichaud	Numéro de permis 2013791	Date d'inspection Le 19 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Anges		Numéro de téléphone (506) 776-8427	
Adresse 94 rue Martin Néguac NB E9G 1K9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.

- L'exploitante est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possède une formation équivalente.

Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:

- L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;

- Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma visite, les enfants commencent à se réveiller se préparent, salle de bain et crème solaire avant d'aller à l'extérieur.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 19 juillet 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Joanne Robichaud

Le 19 juillet 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date